

CADIO/CADIOU (Me Pierre).

Originaire de Hennebont, il est probablement organiste à la cathédrale de Vannes en juillet 1620 et jusqu'en octobre 1624 (Recherches sur les organistes de la cathédrale St-Pierre de Vannes, Bull. Soc. Polymathique du Morbihan, Juillet 1970, p. 152). Il est ensuite reçu comme organiste de la cathédrale de Tréguier, le 11 août 1626, « aux gages de 40 écus par an, avec distribution de chantre suivant la résidence qu'il rendra à l'office divin » (ADCA, 2 G 285). Il est présent avec Melchior MEIFREDY, maître de musique, le 17 mai 1630, à Tréguier, lors du renable de l'orgue nouvellement achevé de construire pour la cathédrale par Vaignon. Il signe un nouveau contrat le 16 septembre 1637. Sa durée est de 9 ans. L'organiste recevra cette fois 15 L par mois (180 L tournois annuels). Il jouera de l'orgue aux offices qui se célèbrent en la cathédrale « à jours de dimanche et festes solennelles en la forme et manière accoustumée, et ainsy qu'il luy sera par les sieurs du chapitre plus particulièrement prescrit et statué par ordonnance séparée du présent » (ce document n'a pas été conservé). Il recevra aussi une contribution de chantre sans résidence, et disposera de la maison Saint-Fiacre, à titre gratuit comme « faisant partie de ses gages d'organiste ». Mais il lui faudra « salariser et stipendier » le souffleur qu'il se choisira. Il accordera les jeux d'anches, et ne permettra à personne d'entrer dans l'orgue sans la permission du chapitre et sans la compagnie d'un chanoine (ADCA, 2 G 447). Un Pierre Cadiou, noble homme, est organiste en l'église N-D de Coatcolvezou (Tréguier) en 1646 et 1647. Il reçoit 64 L par an. En 1648-1649, il reçoit 73 L par an. Il s'agit probablement du même que le précédent dont l'engagement de 9 ans venait de prendre fin en septembre 1646. Il sera sans doute reconduit, car le 29 septembre 1651, le chapitre de la cathédrale lui accorde 12 livres par an d'augmentation de ses gages. Mais il sera tenu de « payer le souffleur et d'acheter la chandelle qu'il usera pendant qu'il jouera de l'orgue ». Pour les deux années 1658-1659, il reçoit 432 L de gages, compris son logement 24 L par an (ADCA, 2 G 441).